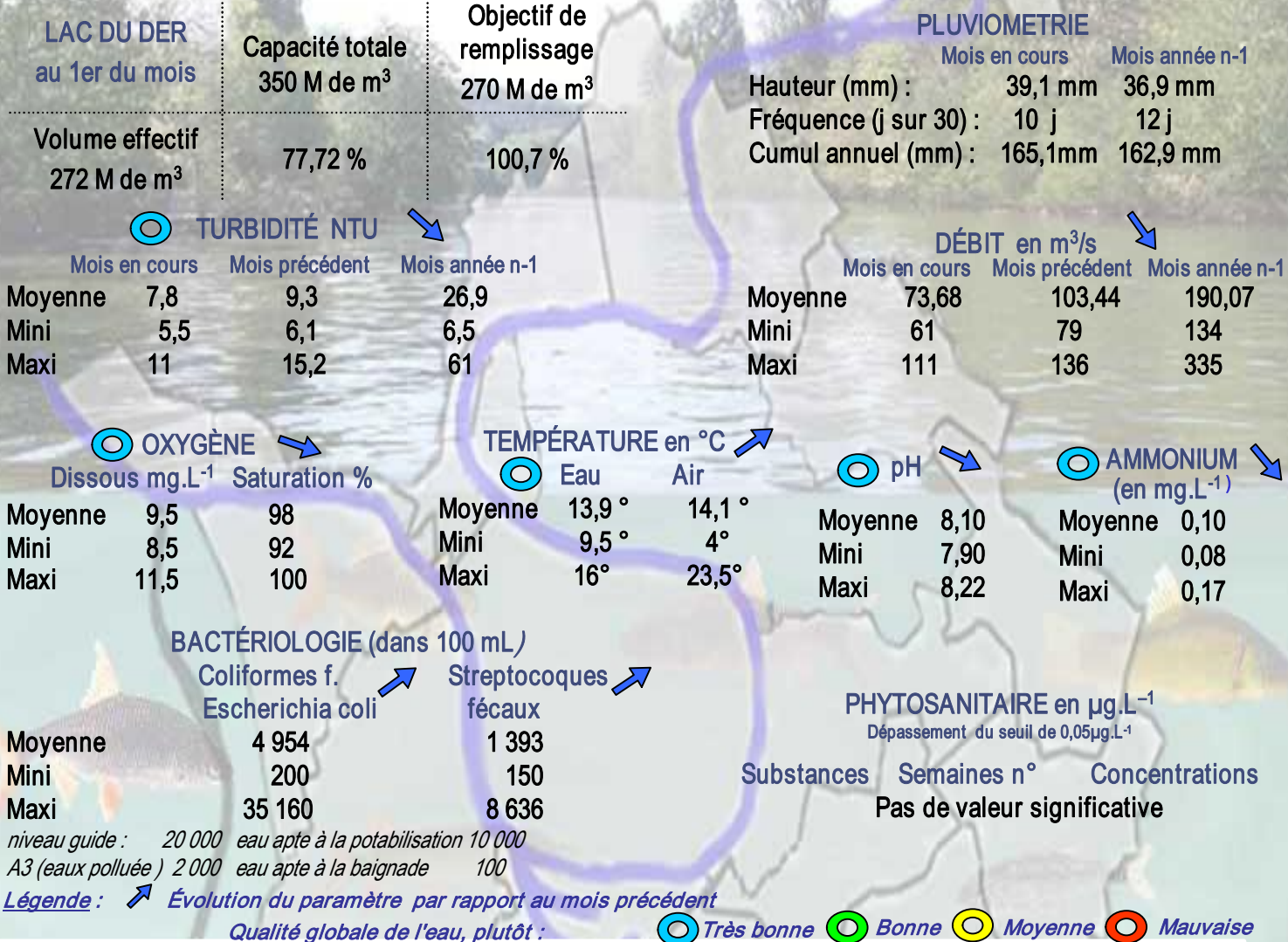


BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE MARNE VIVE AVRIL 2009



Observations :

Le débit de la Marne baisse le 13 avril passant de 111 à 67 m³/s, pour rester stable autour de 70 m³/s jusqu'au 30 avril. Des épisodes pluvieux ont été constatés. La température de l'eau augmente vers le milieu du mois pour diminuer ensuite en fin de mois. Les mesures d'oxygène dissous révèlent une saturation supérieure à 92 % durant tout le mois

Faits marquants :

1er avril : pollution au fuel suite à un déversement de fuel d'environ 150 litres au niveau du ruisseau du Roussel, affluent du Surmelin qui rejoint la Marne dans le département de l'Aisne. Le rejet concerné se situe à 12km de la Marne, en amont de Château-Thierry, entraînant un délai de 3,5 jours avant que la pollution ne puisse atteindre la rivière. Une enquête visuelle a donc été réalisée par un agent de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne le 3 avril, constatant l'absence d'irisations.

7 avril : déversement accidentel d'eaux usées en Marne via le déversoir d'orage du Ru de la Lande, suite à l'obstruction de la canalisation de refoulement de la station dans le réseau d'eaux usées et de ses pompes. Le volume rejeté serait de l'ordre de 1500m³/j. L'impact sur le milieu naturel est faible mais a entraîné une gêne olfactive et visuelle des riverains, ainsi qu'un encrassement des berges. Les problèmes sont résolus dans les 2 jours par le service de maintenance.

12 avril : pollution par hydrocarbures à hauteur de Nogent / Le Perreux, entraînant un impact sur la Marne. La pollution semble être en relation avec les épisodes pluvieux du week-end et un rinçage des réseaux.

Paramètres mesurés aux prises d'eau des usines de Neuilly-sur-Marne, de Joinville-le-Pont et de Saint-Maur-des-Fossés.

Syndicat Mixte Marne Vive

Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

Tel : 01 45 11 65 72 - Fax : 01 45 11 65 70 – www.marne-vive.com



OBSERVATOIRE AVRIL 2009 : LE 2 AVRIL, 130 ACTEURS DE LA RIVIERE REUNIS POUR LA MARNE

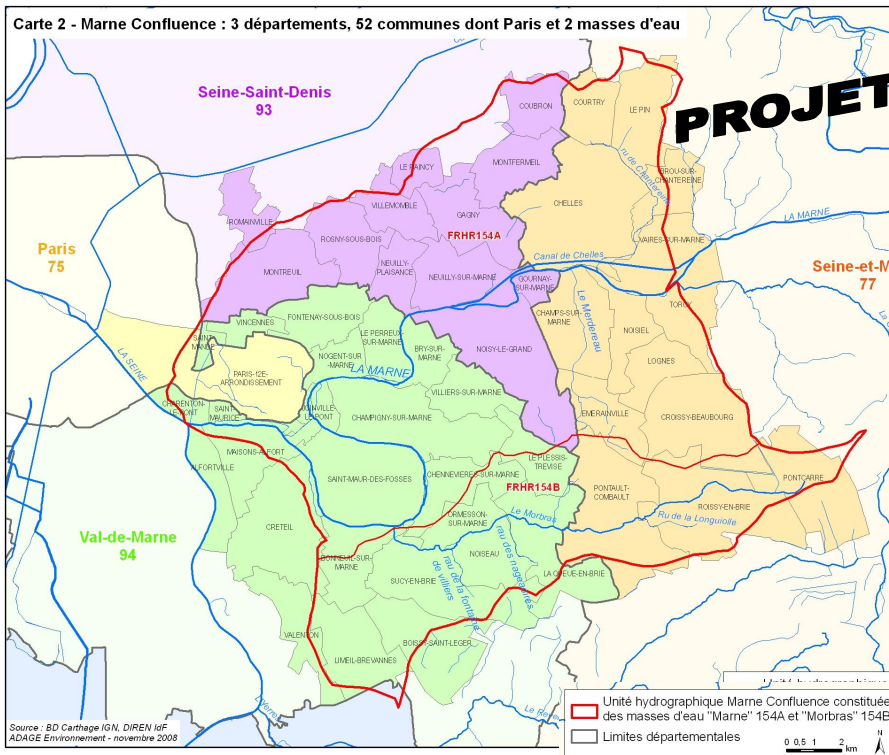
Depuis début 2009, 58 communes sont officiellement consultées par l'Etat sur un projet commun dont l'objectif est d'améliorer la qualité de la Marne et les usages qui en sont fait : le SAGE Marne Confluence. Le Syndicat a souhaité accompagner la démarche en organisant une journée d'échanges autour de ce projet, le 2 avril.

Le projet de SAGE Marne Confluence : pour des actions concertées en faveur des cours d'eau

Le Syndicat Marne Vive est engagé depuis 1993 dans la préservation de la Marne et sa mise en valeur. Or, il apparaît que **l'action en faveur d'un cours d'eau nécessite également une approche à une échelle plus vaste et une mise en commun des idées, des actions et des moyens.**

Étant donnés les forts enjeux locaux liés à l'eau, l'État a souhaité proposer le montage d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE – cf. définition encadré) sur un territoire incluant la Marne entre Charenton et Torcy et ses affluents : Morbras, Merdereau et Chantereine. L'élaboration d'un SAGE sur le bassin versant de la Marne dans son intégralité n'étant ni réaliste, ni opérationnel, le **périmètre proposé correspond donc à deux "masses d'eau" (Marne et Morbras)**, c'est-à-dire deux sous-bassins regroupant des enjeux similaires.

Sur ce territoire d'environ 300km², les **enjeux liés à l'eau sont multiples** : aménager les espaces dans le cadre du développement durable, préserver et concilier les usages liés à l'eau (production eau potable, tourisme, loisirs, trafic de marchandises), renforcer la qualité des milieux aquatiques et du paysage, améliorer la qualité de l'eau et limiter la vulnérabilité du territoire face aux risques de crues.



▲ Le territoire concerné par le projet de SAGE Marne Confluence

➔ **ZOOM SUR... Qu'est-ce qu'un SAGE ?** C'est un **programme d'actions** élaboré pour permettre à un territoire d'atteindre ses objectifs concernant la rivière : amélioration de la qualité de l'eau, partage de l'espace, mise en valeur du paysage, réduction des pollutions... Une des principales caractéristiques est **qu'il est construit par les acteurs du territoire** (communes, conseils généraux, associations...) regroupés au sein d'un **parlement de l'eau** : la Commission Locale de l'Eau ou CLE. Elle est constituée d'au moins 50% de collectivités territoriales, d'au moins 25% d'usagers et le reste des services de l'Etat. **Il existe 146 démarches de SAGE en France actuellement.**

Le 2 avril, une réunion locale d'échanges sur le projet de SAGE

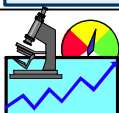


▲ Le projet de SAGE Marne Confluence et la journée du 2 avril

Afin de présenter le projet aux élus et aux usagers du territoire susceptibles de siéger à la CLE, une réunion a été organisée le 2 avril dernier à Gournay-sur-Marne, par le Syndicat, sur un ancien site de baignade. De nombreuses questions ont émergé du public qui a montré son intérêt pour la démarche.

Cette journée a également été l'occasion de **découvrir d'autres SAGE d'Île-de-France** et les projets de quelques grands acteurs du territoire (conseils généraux, syndicats d'aménagement et/ou d'assainissement, associations...).

Les 52 communes, les 3 conseils généraux, le conseil régional et le comité de bassin concernés par le projet de SAGE Marne Confluence doivent délibérer pour exprimer leur volonté d'y participer, jusqu'à fin mai – début juin. Les usagers intéressés (associations...) sont également invités à se faire connaître.



Document élaboré grâce aux informations communiquées par les Grands Lacs de Seine, la ville de Saint-Maur-des-Fossés, les Eaux de Paris (SAGEP), le SEDIF, le SIAAP, le CSP, les SNS, la DDASS, l'AESN, le Conseil Général 94, le SRPV...